



**Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance
Partagée dans le Sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFish2)**

TERMES DE REFERENCE

**Pour le recrutement d'un consultant individuel spécialiste de la petite pêche au sein
de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) SWIOFish2**

Mai2020

I. Contexte et Justification

Le secteur de la pêche occupe une place prépondérante dans l'économie et la vie sociale de Madagascar. Il contribue à environ 7% du PIB National, apporte des moyens de subsistance à environ un million de personnes, et contribue à la sécurité alimentaire, nutritionnelle, et à la réduction de la pauvreté. Le secteur apporte plus de 100 000 emplois à Madagascar, essentiellement au niveau de la petite pêche, de la capture à la vente. Néanmoins, on note une exploitation souvent non durable des ressources halieutiques et une dégradation des écosystèmes sur une partie importante de la zone côtière et marine Malagasy.

Dans ce contexte, le Ministère en charge des Ressources Halieutiques et de la Pêche (MAEP), met en œuvre le Deuxième Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée dans le Sud-ouest de l'Océan Indien (SWIOFish2), depuis septembre 2017, pour une durée de 6 ans. Il a pour objectif d'améliorer la gouvernance des pêcheries prioritaires dans le cadre de sa composante 2, et d'appuyer l'adhésion des populations cibles à la gestion durable des pêcheries cibles et de promouvoir des activités économiques dans le cadre de sa composante 3.

Les principaux bénéficiaires cibles du projet sont les communautés de la petite pêche maritime de Madagascar qui se trouvent dans les trois (3) Zones Ultra Prioritaire (ZUP) du projet: la Baie d'Antongil (région Analanjirofo), la région Melaky, et les Baies d'Ambaro-Tsimipaika-Ampasindava-Nosy Be (BATAN, région DIANA). Ces communautés comprennent les pêcheurs de subsistance, les ménages dont la pêche constitue un élément essentiel de moyens de subsistance en milieu rural, les pêcheurs commerciaux à petite échelle, les aquaculteurs de poissons et d'algues, ainsi que les femmes principalement engagées dans la transformation et la commercialisation des produits halieutiques. Le projet appuiera également deux zones prioritaires (ZP), les régions Atsimo Atsinanana et Androy, pour y mettre en place des nouveaux Plans d'Aménagement des Pêcheries (PAP).

Des Unités de Gestion Locale (UGL) du projet, opèrent au niveau des districts des ZUP et dont la coordination est assurée par les responsables de la pêche et aquaculture au niveau des districts, sont les bases locales de la gestion du projet. Elles sont appuyées par des Agences d'Exécution (AGEX) basées localement pour chaque zone, en complément des missions régaliennes du MAEP.

Les activités du projet sont multiples, parfois complexes, et mises en œuvre dans des zones distantes et parfois très enclavées. La coordination et la mise en œuvre efficace des activités sur le terrain requièrent un appui supplémentaire à l'UGP et aux UGL, qui manquent de capacités et qui ont un programme de travail exigeant.

Ainsi, l'UGP a identifié le besoin de recruter un consultant individuel spécialiste de la petite pêche pour appuyer ses activités. Ce consultant travaillera sous la supervision et en étroite collaboration avec les responsables des composantes 2 et 3 du projet.

II. Objectif de la mission

A. Objectif général

Le consultant individuel aura pour mission d'appuyer l'UGP et les UGL du projet SWIOFish 2, dans la conduite et le suivi efficace des activités de mise en œuvre des PAP dans les ZUP, et dans la préparation des nouveaux PAP des ZP.

B. Objectifs spécifiques

En collaboration étroite avec les responsables de la composante 2 et de la composante 3 du projet, le consultant aura comme objectifs spécifiques de :

- Suivre et appuyer les activités des AGEX sur le terrain, en particulier la mise en œuvre des PAP dans les ZUP, et la mise en œuvre des recommandations des études réalisées ;
- Appuyer l'UGP dans la préparation des nouveaux PAP ;
- Appuyer les UGL dans le rapportage des activités, résultats et problèmes rencontrés à l'UGP, et dans l'archivage des documents clés (DINA, PAG, documents des associations de pêcheurs, registres des pêcheurs et embarcations, etc.) ;

- Identifier les faiblesses et blocages au niveau des UGL du projet, qui limitent la mise en œuvre efficace des activités du projet, et définir des actions d'amélioration avec l'équipe sur place;
- Appuyer l'UGP dans l'identification et la promotion de bonnes pratiques et partages d'expériences inter-ZUP ;
- Appuyer l'UGP pour toute autre activité demandée par la coordination du projet, relative aux activités de développement de la petite pêche, dans le cadre du projet SWIOFish 2.

III. Produits livrables

- Rapports mensuels courts, décrivant les activités exécutées, les résultats atteints, les blocages, les résolutions apportées ou explorées, prochaines étapes, etc. ;
- Rapports trimestriels plus complets, dont le canevas sera précisé en début de contrat ;
- Rapports de mission courts suite à chaque déplacement sur le terrain du consultant.

IV. Durée et autres modalités de travail

- La durée de la consultance est d'un an à temps plein, au sein de l'UGP du projet SWIOFish 2, avec des déplacements fréquents sur le terrain. Suivant les besoins du projet, la consultance pourrait être renouvelée ;
- Le programme de travail spécifique et le calendrier des missions se fera au fur et à mesure du contrat, selon les besoins.

V. Qualifications requises

- Formation universitaire de niveau minimum Bac+5, dans le domaine de la pêche, environnement et ressources naturelles, développement communautaire, ou discipline apparentée ;
- Expérience professionnelle accumulée d'au moins 7 ans, dans les domaines de la petite pêche, développement rural, ou ressources naturelles ;
- Expérience spécifique sur la pêche maritime d'au moins 4 ans ;
- Bonne connaissance de l'aménagement des pêcheries à Madagascar ;
- Expérience solide de terrain à Madagascar, de préférence au niveau des ZUP et ZP du projet ;
- Maîtrise de la langue Malagasy et française.